

Parcours Aide Couvreur

PARCOURS

Sous réserve des disponibilités, les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 24h avant le début de la session de la formation

Objectifs

Former son personnel pour être capable d'exercer la fonction d'aide-couvreur avec les règles de sécurité liées à la fonction.

Public Visé

Toute personne de plus de 18 ans qui souhaite devenir aide-couvreur

Pré Requis

Savoirs de base. Les quatre opérations, des capacités à travailler en hauteur, des aptitudes manuelles et être à l'aise sur un toit.

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en présentiel

Le parcours est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation avec pour objectif de :

1. Individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,
2. Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
3. Développer la culture métier, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,
4. Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Les phases théoriques et pratiques sont évaluées individuellement par le coordinateur référent toutes les semaines.

Méthode active permettant la participation du stagiaire. Alternance d'exposés et d'exercices pratiques. Les travaux pratiques sont réalisés directement par les stagiaires, après présentation ou démonstration par le formateur. La formation se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis au stagiaire. Le formateur veillera à permettre au stagiaire de disposer régulièrement de la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec lui afin de faciliter le transfert de connaissances.

Intervenant et encadrement pédagogique :

Le Coordinateur Métier : il prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours.

Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

Parcours pédagogique

Technologie de la couverture

Lecture de plans, dessins, croquis, combles, lucarnes, terminologie des matériaux (zinc, ardoise, tuile), outillage,

Supports de couverture, tracés, recouvrement (ardoises), Dimension d'un crochet, pureau et doublis, jonctions transversales, gouttières et chéneaux, châtières et ventilation.

Technique en atelier

Réaliser la couverture de combles à deux versants en petits éléments : préparation d'un chantier de couverture sur un pavillon neuf - pose des tuiles sur un comble à deux versants

Réaliser la couverture de combles de formes diverses en petits éléments : mise en conformité d'un comble aux exigences de la performance énergétique (isolation thermique par l'intérieur ou l'extérieur) - pose de tuiles et d'ardoises sur combles de formes diverses avec abergements.

Réaliser en zinc et pvc les évacuations des eaux pluviales : préparation et installation de gouttières et de tuyaux de descente en zinc et pvc.

Échafaudages fixes et roulants

Exécuter en sécurité les règles de prévention nécessaires au montage et au démontage des échafaudages. Les stagiaires seront capable de : vérifier l'état du matériel, maîtriser les opérations de montage et de démontage en sécurité des différents types d'échafaudage de pied, d'élinguer et treuiller les charges à partir de l'échafaudage, communiquer rendre compte et prendre les mesures pour remédier à des situations dangereuses, apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage, et vérifier la conformité du montage par rapport au plan d'installation et/ou aux dispositions prévues par le constructeur. Savoir utiliser et évoluer sur un échafaudage fixe et roulants.

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13

Qualification Intervenant(e)(s)

ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

Caces® pemp R486 A & B : être capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de pemp, de conduire en sécurité une pemp A & B.

Caces® engins R482 Catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain : être capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de chariot, de conduire en sécurité les chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât ou à flèche télescopique.

Habilitation électrique Ho Bo BE

Exécuter en sécurité des interventions de remplacement de raccordement simples, des manœuvres dans le respect des textes réglementaires. Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique.

AIPR opérateur : Construire sans détruire

La réforme anti-endommagement pour permettre de renforcer les compétences des intervenants en exécution des travaux à proximité des réseaux. Test en ligne.

Travail en hauteur port du harnais

Connaître les techniques de déplacement et de travail en sécurité lors de travaux en hauteur.

Savoir analyser les risques de chute. Connaître la prévention contre les chutes de hauteur. Utilisation des moyens d'accès et postes de travail avec protection collective, et individuelles, utilisation d'EPI spécifiques.

Gestes et postures

Prévenir les Troubles Musculo-squelettiques lors des manutentions manuelles, des déplacements avec ou sans port de charges, des gestes répétitifs, des postures contraignantes, des efforts importants.

Signalisation temporaire

être capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la signalisation temporaire des chantiers sur la voie publique. Connaître les signalisations à mettre en place pour un chantier temporaire.

Hygiène sécurité et l'environnement (durant toute la formation)

Travailler en équipe, communiquer sur le chantier, respecter les règles de l'entreprise et les consignes de sécurité.

Appliquer les règles d'hygiène et sécurité, le port d'E.P.I. adaptés aux tâches réalisées, mettre en place la signalisation et les protections collectives en fonction de l'évolution du chantier. Utiliser et entretenir l'outillage. Identifier et trier

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13

les déchets du chantier pour recyclage ou élimination.

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités de formation :

Formation en présentiel

Formation en entrées et sorties permanentes (tout au long de l'année)

Support de cours, livret stagiaire , exercices et test numériques

MémoForma remis au participant

Préparation à l'épreuve finale

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire avec tests théoriques et pratiques reprenant l'intégralité des modules.

Les clés de la Formation est agréé par le ministère de

l'environnement, de l'énergie et de la mer (MEEM) comme centre d'examen pour évaluer les compétences pour la délivrance de l'AIPR.

Habilitation électrique validité 3 ans

Attestation de formation pour chaque module. A l'issue de la formation est remis un bilan stagiaire et une évaluation du formateur.

Feuilles d'émargement.

Modalités d'Accessibilité

Nous nous tenons à disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mise en oeuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates.



Durée

126.00 Heures

18 Jours

Effectif

De 1 à 8 Personnes



Contactez-nous !

Jeremy RENAUDIN
Assistant commercial

Tél. : 0627350005

Mail :

administratif@lesclesdelaformation.com

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13